

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2025-00012

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

### Nature et effets

Les dérogations mineures sont demandées afin de procéder à la subdivision du lot 2 596 168 sis sur le chemin Jolley à Shefford en (3) trois lots distincts;

**Lot projeté** : 6 669 975

- La largeur sur la ligne de lot avant sera de 52,24 mètres (171,39 pieds) soit une différence de 7,76 mètres (25,45 pieds) à la norme requise.

**Lot projeté** : 6 669 974 et 6 669 973

- La largeur sur la ligne de lot avant sera de 52,25 mètres (171,42 pieds) soit une différence de 7,75 mètres (25,42 pieds) à la norme requise.

### La réglementation en vigueur

Le Règlement de lotissement no 2016-533 en vigueur dans la zone RES-2, à l'article 4.3.2, stipule que la superficie minimale d'un lot est de 6000 m<sup>2</sup> (64 583.46 pieds carrés) ainsi qu'une largeur minimale sur la ligne avant de 60 mètres (196.85 pieds).

### Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 596 168, du cadastre du Québec, sis sur le chemin Jolley, dans la zone RES-2.

### Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 07 octobre 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 19 septembre 2025

(Signé)

James L. Lacroix  
Directeur général & greffier-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Nancy Meese, secrétaire de direction pour la Municipalité du Canton de Shefford, certifie avoir publié l'avis public ci-contre, en affichant une copie à la mairie et en publiant une copie sur le site internet de la municipalité.

En foi de quoi, j'ai fait ce certificat ce 19 septembre 2025.

(Signé) \_\_\_\_\_

James L. Lacroix

Directeur général & greffier-trésorier